

Arrêté ministériel n° 2019-113 du 1er février 2019 fixant le plafond des ressources du foyer pour l'octroi de l'allocation de vacances et de l'allocation exceptionnelle de rentrée scolaire aux fonctionnaires et agents de l'État et de la Commune

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté ministériel
Date du texte	1 février 2019
Publication	Journal de Monaco du 8 février 2019 ^[1 p.2]
Thématiques	Protection sociale ; Fonction publique civile et militaire

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/2019/02-01-2019-113@2020.03.21>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 8 février 2019

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2019/Journal-8420>